

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

15

décembre 2013



Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Conseiller général

Chères Néracaises, Chers Néracais,

Ce bulletin municipal est le dernier du mandat commencé en 2008. A travers cette publication nous vous avons régulièrement tenus au courant de la vie municipale.

Durant ces six années écoulées, mon équipe et moi-même avons quotidiennement mesuré l'honneur qui nous a été fait en mars 2008 en nous confiant la gestion de la ville.

Au terme de ce mandat, je souhaite remercier chaleureusement les élus de la majorité municipale qui ont œuvré avec dévouement dans un contexte général très difficile. Mais j'adresse aussi mes remerciements républicains aux élus de l'opposition qui ont contribué à faire vivre le débat démocratique. Nous sommes entrés dans une période de campagne électorale qui permettra à chacun de proposer, de critiquer, de tracer des perspectives pour notre commune et notre territoire dans les années qui arrivent.

J'appelle chacun des Néracais à suivre cette campagne, à y participer, à interpeller les candidats aux élections municipales du 23 mars 2014.

En cette fin d'année, je fais le vœu que le débat républicain conserve toute la dignité nécessaire.

Je souhaite à chacun de vous de belles fêtes de fin d'année à Nérac !

VOTRE NOUVEAU CANTON

Le nouveau conseil départemental qui sera renouvelé entièrement en 2015 sera élu dans le cadre de nouveaux cantons : il y en aura 21 en Lot-et-Garonne au lieu de 40 aujourd'hui. Cette réforme, nécessaire à la modernisation et au renforcement des départements, apporte trois changements majeurs :

- Les électeurs de chaque canton élisent au conseil départemental deux conseillers départementaux de sexe différent qui se présentent en binôme de candidats. Il s'agit d'assurer la parité au conseil départemental, ce qui lui permettra d'être le reflet de la société civile. A ce jour, les femmes constituent 51,6 % de la population alors qu'elles ne représentent que 13,5 % des élus des assemblées départementales.

- Les cantons redessinés permettront désormais que chaque lot-et-garonnais soit équitablement représenté, qu'il vive en ville ou à la campagne puisque tous les cantons auront sensiblement la même population, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La ruralité, composante essentielle de notre identité, sera protégée et elle redeviendra un atout majeur pour aller de l'avant.

- Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans et se renouvellent intégralement la même année. En mars 2015, les électeurs lot-et-garonnais devront ainsi élire les 42 conseillers départementaux qui les représenteront au sein du Conseil départemental.

La ville de Nérac sera dans le canton de l'Albret qui comprendra les actuels cantons de Nérac (représenté par Nicolas Lacombe), de Mézin (représenté par Christian Bataille) et de Francescas (représenté par Christian Lussagnet). Après les élections de mars 2015, le canton de l'Albret sera représenté par deux conseillers départementaux, un homme et une femme élus sur le même « ticket ».



Le nouveau canton de l'Albret

La VOIRIE à NÉRAC : faisons les choses dans l'ORDRE !

L'année 2014 verra la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour la voirie sur la commune de Nérac, notamment la voirie urbaine. Mais avant de rénover la couche de surface, il a fallu procéder, sur un grand nombre de rues de la ville, au changement des canalisations d'adduction d'eau et à la suppression des branchements plomb. Ce chantier, d'un montant total de 820 000 €, a été mené sur trois ans et a concerné les rues suivantes :

- Boulevard Pierre de Coubertin • rue des champs • allées d'Albret • rue Fontindelle
- rue Sainte Claire, rue Henri IV • rue des Portanets • boulevard Darlan • avenue du 19 mars • boulevard Parent • allées du Centre • rue Gambetta • cours Victor Hugo • rue Puzoque • rue François Baudy • avenue des Martyrs de la Résistance • rue de Bordeaux

Sur plusieurs années, il sera maintenant possible de mener une rénovation des couches de surface afin d'améliorer la circulation et d'embellir notre ville.

Quelques chantiers de l'année

La place Yves Bétuing



La rénovation de l'îlot central est réalisée par les maçons de la ville de Nérac qui utilisent des pavés identiques à ceux utilisés ailleurs en ville. L'enrobé du parking sera réalisé par la CCVA pour un montant de 14 000 €.

Le parking de l'école Jean Moulin

Afin de redonner plus de fluidité à la circulation et de permettre un meilleur stationnement aux abords de cette école, un parking a été réalisé du côté de l'entrée « historique » de l'école, route de Nazareth, entrée qui depuis de nombreuses années se faisait... dans une impasse.



Coût de l'opération : 60 000 € avec une partie des travaux en entreprise (génie civil et goudron) et une partie en régie municipale (préparation du chantier, clôture).

L'esplanade de l'Espace d'Albret

Les travaux sont en cours. Il s'agit de rénover cette place de façon simple avec un enrobé de qualité sur toute sa surface, de planter trois rangées d'arbres afin de procurer, dans quelques années, de l'ombre l'été, et de prévoir tous les branchements et les réservations pour l'éclairage lors des festivités du type Marché Saveurs et Guinguettes.

Cette place restera ouverte au stationnement comme actuellement.
Coût de l'opération : 86 000 €



Travaux de réduction de la vitesse Avenue Joffre

Suite aux plaintes de nombreux riverains de l'Avenue Joffre liées à la

vitesse des véhicules, une réunion de quartier a été organisée et plusieurs scénarii d'aménagements de réduction de vitesse ont été présentés. Les avantages et inconvénients de chacun ont été pesés et les riverains ont validé l'aménagement qui est en place actuellement. Il est précisé que les bornes plastiques sont souples afin de permettre le passage des engins agricoles. Cet aménagement sera évalué avec les riverains dans quelques mois.

Coût de l'opération : 19 900 €

Etude Boulevard Pierre de Coubertin

L'étude pour la rénovation du Boulevard Pierre de Coubertin et des rues adjacentes a été lancée. Des phases de concertation auront lieu avec les riverains et les usagers de cet axe majeur de notre commune. Les travaux seront réalisés en trois ou quatre tranches.

Coût estimatif de l'opération : 1 500 000 €

VOIRIE ET Communauté de communes

Depuis 1997, la CCVA a pris l'exercice de la compétence voirie sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Depuis quelques mois, les élus des trois communautés de communes de l'Albret se réunissent régulièrement pour préparer la fusion de ces trois communautés. Dans le cadre de ce projet de fusion, les élus travaillent à la redéfinition de la compétence voirie sur le territoire. On constate que, si les trois communautés sont en capacité de réaliser du bon travail sur la voirie rurale, le service n'est pas structuré pour répondre aux besoins urbains tels que définis par la loi.

Vous serez bien évidemment tenus informés des améliorations et évolutions à venir sur cette compétence.

NÉRAC : Un commerce ET UN ARTISANAT en OR !

J'ACHÈTE
EN
VILLE
qualité

Alors que de nombreuses villes de taille identique voient leurs commerces de proximité diminuer, Nérac a su préserver son dynamisme commercial, grâce en particulier à nos commerçants et artisans qui se sont adaptés et ont proposé des produits répondant aux tendances de consommation et à une ville qui veille à son équilibre commercial.

Faisons le tour :

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion rêvée de se faire plaisir, à commencer bien-sûr par les traditionnels repas de fêtes, les cadeaux (vêtements, décoration, appareils numériques, arts de la table, produits de beauté, soins corporels, paniers gourmands, vins...).

Nérac offre aujourd'hui une diversité commerciale qui permet de trouver tout ce dont nous avons besoin sur place et en toute période.

Commençons par le centre ville, qui représente à lui seul plus de la moitié de l'activité commerciale de Nérac : la variété et la qualité des produits et services proposés, les animations offertes aux néracais (Noël en Or organisé par l'association des commerçants et soutenu par la ville de Nérac, braderie et sardinade en juillet, animations de rues et décorations) les invitent à se rendre au centre ville. Le stationnement gratuit est facilité grâce à la zone bleue et aux arrêts minutes qui améliorent la rotation des places, les parkings de périphérie immédiate (foirail, médiathèque, Garenne) permettent aux clients de prendre le temps de faire leur shopping. Il est fait appel au civisme de chacun pour respecter les durées de stationnement !

Les zones d'activités commerciales et artisanales autour de la ville, que ce soit la zone de Larrouset (route de Condom), les zones de Labarre 1 et 2 et Séguinot (route de Lavardac) offrent elles aussi un éventail de services et de biens de consommation qui contribuent largement aux besoins des clients et évitent la fuite vers les grandes zones commerciales agenaises.

Enfin, le marché du samedi, un des plus beaux de la région, vient compléter cette offre commerciale riche sur notre territoire.

Tous ces éléments auxquels il faut ajouter la qualité de l'accueil des commerçants et la confiance qui s'est nouée au fil du temps avec les clients expliquent en grande partie pourquoi Nérac maintient une activité commerciale importante.

Toutes ces raisons doivent nous inciter à continuer à consommer sur place, pour que vive notre commerce et notre artisanat : A Nérac, on consomme local !

Retrouvez les commerçants et artisans de Nérac sur www.nerac.fr

Une belle INITIATIVE !

Lors de la semaine du goût, au mois d'octobre, quatre commerçants (David Terrade, boucher, Jérôme Cambou, boulanger, Karine Forasté primeur et Fabrice Deffes, sushis) avec l'aide de bénévoles de l'association Accueil des Villes de France se sont associés pour faire découvrir pendant trois jours les plaisirs d'une alimentation de qualité aux classes des écoles de Nérac qui ont répondu nombreuses à l'appel.



Tirage Noël en Or



Sardinade 2013



• **Mercredi 4 décembre à 15h**

Sortellerie ou tu pleures, cie Ribambelle
A partir de 6 ans / 55 minutes / Espace d'Albret
A l'occasion de la journée mondiale de la sorcellerie, trois sorcières vous invitent à une étrange conférence ...

• **Vendredi 6 décembre à 20h30**

Cabaret, Le Petit Théâtre de Pain
Tout public / Espace d'Albret. Ce cabaret est une bourrasque qui vous renversera pour son souffle de vitalité en liant humour et esprit de fête.

• **Samedi 7 décembre à 15h**

Philo'Adulte Entrée libre / Médiathèque

• **Mercredi 11 décembre à 15h et à 16h**

Contes autour de Noël, par Isabelle Terrières
A partir de 4 ans / entrée libre / Médiathèque

• **Samedi 14 décembre à 16h**

Audition de Noël de l'école de musique et de danse de la communauté des communes du Val d'Albret / entrée libre / Espace d'Albret

• **Mardi 17 décembre à 18h30**

Soirée disco à la piscine Tout simplement pour danser ou pour une séance d'aqua-gym rythmée par les sons disco des années 70 ! Tout public / tarifs habituels de la piscine / piscine municipale

• **Samedi 21 décembre à 18h**

Remise des médailles aux sportifs / Espace d'Albret

• **Dimanche 22 décembre à 15h**

Romeo et Juliette à l'Opéra de Bordeaux dans le cadre de « Nos petites escapades »

• **Dimanche 22 et lundi 23 décembre**

Dans le cadre de Noël en Or

De nombreuses animations pour les enfants (promenades en poneys, close-up de magie, maquillage). Le dimanche, de 10h à 16h, Marché saveurs et guinguettes de Noël place Charles de Gaulle avec stands de commerçants, dégustation de produits et animations musicales A 16h30, deux lutins du Père-Noël donnent rendez-vous aux enfants Place Leclerc afin de les emmener voir le vrai Père-Noël qui a choisi de venir finaliser ses paquets à Nérac avant la grande tournée ...

CONTACTS MAIRIE

Services administratifs :

• Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 le samedi de 8h30 à 12h

• Standard :

05 53 97 63 53

• Cabinet du Maire :

05 53 97 63 50

• Etat civil :

05 53 97 63 65

• Service de l'Eau :

05 53 97 63 76

• Affaires scolaires :

05 53 97 63 64

• Services techniques :

05 53 97 63 61

• Service culturel :

05 53 97 40 50

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac.
Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE.
Rédaction : Nicolas LACOMBE. Conception graphique et mise en page : resomums.com.
Crédit photos : Sébastien Carion, Ana-Paula Bes, Cathy Montaut, Julien Domec, Maurice Monnier.
Imprimé en France, dépôt légal février 2013.
Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.



Renseignements :

Espace d'Albret : 05 53 97 40 50

Médiathèque : 05 53 97 40 55

Piscine : 05 53 65 94 58

Ecole de musique et

de danse du val d'Albret :

05 53 65 52 23

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

BILLET de l'opposition

Une économie locale malmenée !

La commune de Nérac, pour son développement économique, dépend essentiellement de la Communauté de Communes du Val d'Albret. C'est le résultat de l'action conjuguée de deux présidents, Bernard Faucon Lambert installé à la présidence par Nicolas Lacombe, et de lui-même actuel président de la CCVA.

Quel bilan en six ans pour la CCVA en faveur de l'économie locale ?

1/ Aucune réserve foncière nouvelle, n'a été créée à Nérac, pour accueillir de nouvelles entreprises.

Résultat : Plusieurs artisans Néracais, faute de terrain disponible, ont dû s'installer à Calignac, ou ailleurs.

2 / Zone d'activité départementale : Le projet Agrinove, cinq ans après son annonce ne démarre pas et son contenu n'est toujours pas défini. De quoi s'agit-il concrètement ?

En cinq ans les terrains susceptibles de recevoir ce projet n'ont été ni classés en zone activité, ni achetés pour création de réserves foncières.

3 / L'extension de la Zone d'Activité de Labarre, route de Lavardac, déjà engagée par l'ancienne municipalité est enfin en cours de réalisation.

En décidant de fixer le prix de vente du terrain à 50 euros/ m², Nicolas Lacombe, Maire de Nérac et Président de la CCVA, facture aux artisans, un prix supérieur de 50% à celui du prix de revient.

Le bénéfice ainsi dégagé par la CCVA, sur cette opération, s'éleva à près de 300 000 euros. Une somme qui ira

comblent les déficits budgétaires de la CCVA, au détriment des artisans qui s'installent sur la zone d'activité.

Par ailleurs les mêmes artisans doivent supporter une augmentation de plus de 300%, de la taxe d'aménagement, anciennement appelée : Taxe Locale d'Equipement.

Quel soutien pour le développement des entreprises locales !

4/ Tourisme : C'est le grand Gâchis !

- Quarante gîtes communaux et intercommunaux (Nérac, Barbaste, Feugarolles) sont fermés aux touristes, depuis trois ans.

Bilan : perte d'exploitation importante pour la collectivité, dégradations des installations, frais d'honoraires de contentieux en cours, et perte de chiffre d'affaires pour le commerce local.

- Arrêt en 2013 du train touristique sur le parcours Nérac - Mézin, faute de soutien actif des Maires et Conseillers Généraux des communes concernées, tous deux élus de la majorité socialiste du Conseil Général de Lot et Garonne.

Il est urgent d'agir autrement et de donner la priorité au développement de l'économie locale à Nérac et dans le pays d'Albret.

NERAC AUTREMENT :

Un nouveau projet, une nouvelle équipe. Retrouvez la parole de l'opposition sur notre site internet www.nerac-autrement.fr

N'hésitez pas à nous contacter ;

Tél. : 06 38 90 05 37

contact@nerac-autrement.fr

BILLET de la Majorité

Bernard DALIES est fâché avec les chiffres !

Bernard DALIES, considéré par ses amis comme un prince de la gestion, est pourtant fâché avec les chiffres ! Les exemples commencent à abonder :

• Au début de l'été, il distribue un tract sur lequel il évoque la dette de la ville de Nérac...et se trompe de 500 000 € dans le montant (excusez du peu !) bien évidemment en défaveur de la municipalité actuelle. De plus, il appelait les lecteurs du tract à vérifier ses informations sur le « compte administratif 2013 », document qui n'existe pas ! En effet, le compte administratif 2013 ne sera voté qu'en 2014. Bref, une information fautive à vérifier sur un document qui n'existe pas, cela laisse entrevoir le sérieux de l'opposition et de son chef de file, Bernard DALIES.

• Prenant goût à l'approximation, qui vire à la désinformation quand elle se répète trop, il recommence ce mois-ci (voir billet de l'opposition) : il évoque un prix de vente de 50 € le m² pour la zone de Labarre II, prix qui permettrait à la CCVA de faire du « gras » sur le dos des artisans. Il parle même d'un excédent sur cette opération de 300 000 € qui comblerait les déficits de la CCVA ! Monsieur DALIES qui ne suit que de façon probablement distraite les affaires de la collectivité devrait lire la

délibération de la CCVA en date du 22/12/2010 (visible sur www.valdalbret.fr) qui fixe le prix du m² de la zone de Labarre II non pas à 50 € mais à 35 € TTC ! Quant au « bénéfice » de cette opération, il ne sera bien évidemment pas du montant évoqué et ne servira pas à éponger des « déficits » de la CCVA...qui n'existent pas ! Monsieur DALIES ne sait-il pas qu'une collectivité vote toujours des budgets en équilibre et ne peut donc pas être en « déficit budgétaire » ? Enfin, concernant la zone Labarre II, la quasi-totalité des lots est vendue, ce qui montre son attrait et son intérêt, à cet endroit et à ce prix.

En revanche, Monsieur DALIES omet de rappeler l'état juridique pitoyable dans lequel nous avons trouvé le dossier d'expropriation pour la zone Labarre II en 2008.

Monsieur DALIES oublie enfin de dire qu'en moins de deux ans la municipalité actuelle a réalisé la zone de santé du Pin dont la quasi-totalité des lots est vendue. Deux zones d'activités en un mandat, ce n'est pas mal et c'est bon pour l'économie locale !

Mais le propos de Monsieur DALIES, finalement, est toujours le même, avec en arrière plan cette incompréhension totale d'avoir été écarté de la gestion municipale par une majorité de citoyens en 2008...

Les élus de la majorité municipale.